

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SOINS DE SANTE PRIMAIRES EN MILIEU RURAL

(SANRU)

DEMANDE DE COTATION

ACQUISITION DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES
INFORMATIQUES POUR L'IMPLEMENTATION DU S.I.G.L EN RDC
POUR LE COMPTE DU PROJET COVID-19 & RSS DE SANRU ASBL

DC N°066/SANRU/FM/GC7/COVID 19 & RSS/2025

DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES : 23 OCTOBRE 2025

OCTOBRE 2025

I - Instructions aux Soumissionnaires

A. Introduction

1. Dispositions générales 1.1 Le terme “jour” désigne un jour calendaire.

B. Le Dossier de Demande de Cotations

2. Contenu du Dossier 2.1 Le Dossier de demande de Cotations décrit les fournitures/services faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :
- (a) Demande de Cotations (DC) ;
 - (b) Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ) ;
 - (c) Modèle de lettre de cotation ;
 - (d) Modèle du contrat.
- 2.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultations.

C. Préparation des cotations

3. Langue de l'offre 3.1 La cotation ainsi que toute la correspondance constituant la cotation, seront rédigés dans la langue du pays du Client **(en français)**.
4. Documents constitutifs de l'offre 4.1 La cotation présentée par le prestataire comprendra les documents suivants dûment remplis :
- (a) La lettre de cotation, datée et signée ;
 - (b) le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
 - (c) Le projet du contrat dûment rempli, daté et signé ;
 - (d) Les documents prouvant de l'existence légale du fournisseur. Il s'agira au minimum de l'Identification Nationale, du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier « RCCM » et les coordonnées bancaires.
5. Cotation 5.1 Le Fournisseur cotera son offre en Hors Taxes (HT).
- 5.2 Le Fournisseur complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de Consultation Restreinte, en indiquant le prix unitaire, le prix total et le délai de livraison qu'il se propose en exécution du présent marché.
- 5.3 Le Fournisseur remplira et signera le projet de lettre de marché
6. Monnaies de l'offre 6.1 Les prix seront libellés en dollars américains.
7. Délai de validité des cotations 7.1 Les cotations seront valables pour la période stipulée dans la lettre de Demande de Cotation.

E. Dépôt des cotations

- | | |
|--|---|
| 8. Cachetage et marquage des offres | 8.1 Le fournisseur placera l'original et une copie de leur cotation dans une enveloppe cachetée :
(a) adressée à l'Acheteur à l'adresse indiquée dans la lettre de Demande de Cotation ; et
(b) portera le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotation. |
| 9. Date et heure limite de dépôt des offres | 9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse, à la date et l'heure et spécifiées dans la Demande de Cotation. |

F. Ouverture des plis et évaluation des offres

- | | |
|---|--|
| 10. Ouverture des plis par le Client | 10.1 Le Client ouvrira les plis en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans la lettre de Demande de Cotation (N/A) .
10.2 Le Client préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis. |
| 11. Evaluation et Comparaison des offres | 11.1 Le Client procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant : <ul style="list-style-type: none"> • Vérification des preuves de l'existence légale des fournisseurs. Il s'agira au minimum de l'Identification Nationale, du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier « RCCM » et les coordonnées bancaires ; • L'analyse technique des seules offres qui comporteront tous les éléments administratifs ci-haut énumérés. Cette évaluation consistera à vérifier la conformité des informations techniques affichées par les soumissionnaires dans leurs offres aux spécifications techniques édictées ; • L'analyse financière qui, elle, concernera la comparaison des coûts proposés par les soumissionnaires dont les offres auront été jugées administrativement et techniquement valables. |

G. Attribution du marché

- | | |
|--|---|
| 12. Attribution du marché | 12.1 Le Client attribuera le marché au soumissionnaire, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la « moins disant ». SANRU Asbl se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute proposition, ainsi que d'annuler le présent processus et de rejeter toutes les propositions à quelque moment que ce soit préalablement à l'attribution du Contrat, sans encourir de ce fait aucune responsabilité vis-à-vis du soumissionnaire concerné et sans avoir aucune obligation d'informer le ou les soumissionnaires des raisons qui ont motivé l'action de l'Acquéreur. |
| 13. Notification de l'attribution du marché | 13.1 La signature de la lettre de marché par le soumissionnaire et le Client constituera la formation du marché. Cette lettre de marché sera notifiée par ordre de service, invitant le fournisseur à réaliser ses prestations dans les conditions de la lettre de Demande de cotations. |
| 14. Signature de la lettre de marché | 14.1 Dans les quinze (15) jours maximums suivant la date de réception de la cotation, l'Acheteur signera et datera le Marché et le renverra au fournisseur. |

15. Corruption et manœuvres frauduleuses

15. Dans le cadre des contrats qu'elle finance, le Bailleur a pour principe, de demander aux Principaux Récipiendaires (y compris les Sous - Récipiendaires) ainsi qu'aux soumissionnaires, fournisseurs, entrepreneurs et leurs sous-traitants le respect des normes d'éthique les plus strictes lors de la sélection des fournisseurs et de l'exécution desdits contrats. En vertu de ce principe :

- i) est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment sur l'action d'une autre personne ou entité ;
- ii) se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par imprudence intentionnelle, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation ;
- iii) se livrent à des « manœuvres collusoires » les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ;
- iv) se livre à des « manœuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influencer indûment les actions.
- v) se livre à des « manœuvres obstructives »
 - (aa) quiconque détruit, falsifie, altère ou dissimule délibérément les preuves sur lesquelles se fonde une enquête du bailleur en matière de corruption ou de manœuvres frauduleuses, coercitives ou collusives, ou fait de fausses déclarations à ses enquêteurs destinées à entraver son enquête ; ou bien menace, harcèle ou intimide quelqu'un aux fins de l'empêcher de faire part d'informations relatives à cette enquête, ou bien de poursuivre l'enquête ; ou
 - (bb) celui qui entrave délibérément l'exercice par le bailleur de son droit d'examen tel que stipulé au paragraphe 2.7.1 ci-dessous.

En cas de d'une preuve avérée de l'une ou l'autre situation ci-dessus, le bailleur :

- b) annulera la fraction du prêt allouée à un marché si elle détermine, à un moment quelconque, que les représentants du Récipiendaire Principal ou d'un bénéficiaire de la subvention s'est livré à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusoires ou coercitives pendant la procédure de passation du marché ou l'exécution du marché sans que l'Emprunteur ait pris, en temps

voulu et à la satisfaction du bailleur, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation :

- c) sanctionnera une entreprise soit en l'excluant indéfiniment ou pour une période déterminée de toute attribution des marchés financés par le bailleur, soit en imposant une sanction, si le bailleur établit, à un moment quelconque, que cette entreprise s'est livrée, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché que le bailleur finance ; et
- d) pourra exiger que le dossier d'appel d'offres et les marchés financés par le bailleur contiennent une disposition requérant des soumissionnaires, fournisseurs, et entrepreneurs et leurs sous-traitants, qu'ils autorisent le bailleur à examiner les documents et pièces comptables et autres documents relatifs à la soumission de l'offre et à l'exécution du marché et de les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par le bailleur.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
SANRU ASBL

Kinshasa, le 08 octobre 2025

Réf. : DC N°066/SANRU/FM/GC7/COVID-19 & RSS/2025

Objet : Demande de cotation

ACQUISITION DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES INFORMATIQUES POUR LE COMPTE DU PROJET COVID-19 & RSS DE SANRU ASBL

Madame, Monsieur,

En République Démocratique du Congo (RDC), les laboratoires de santé jouent un rôle crucial dans la lutte contre les maladies et l'amélioration de la santé publique. Toutefois, ces structures sont confrontées à des défis majeurs en matière de gestion des données, ce qui limite leur efficacité. Afin de moderniser la gestion des informations de laboratoire, le Ministère de la Santé, à travers la Direction des Laboratoires de Santé (DLS), avec le soutien du Fonds Mondial et l'appui technique du PATH a sélectionné le prestataire SAVIVS pour la mise en œuvre d'un Système Intégré de Gestion de l'Information des Laboratoires (SIGIL). Ce système devra garantir une gestion efficace des données, assurer l'interopérabilité avec d'autres plateformes de santé numérique et renforcer la prise de décision basée sur des données probantes. Le présent projet s'inscrit dans la stratégie nationale de transformation numérique du système de santé et est aligné sur l'architecture d'entreprise de la santé numérique de la RDC, développée par l'Agence Nationale d'Ingénierie Clinique et Numérique de la Santé (ANICNS).

Pour assurer la fourniture, le paramétrage, l'implémentation, la formation, la mise en production et la maintenance d'un Système Intégré de Gestion de l'Information de Laboratoire (SIGIL) en République Démocratique du Congo (RDC). SAVIVS a besoin entre autres des matériels, équipements et accessoires informatiques pour exécuter sa mission et atteindre les objectifs qui lui ont été assignés. C'est dans cette optique que SANRU ASBL, Principal Récipiendaire du Fonds Mondial a été désigné pour mener à bien ces acquisitions.

C'est dans ce cadre que la présente de demande de cotation est élaborée et adressée aux entreprises/firmes qui prestent dans le domaine de la vente et la commercialisation des matériels et équipements informatiques.

A cet effet, les prestataires intéressés par ce marché sont priés de remplir le bordereau descriptif et quantitatif des matériels, équipements et accessoires informatiques en annexe et ils sont priés de donner les meilleures propositions de prix en dollars américains et nous le retourner au plus tard le **23 octobre 2025 à 13 heures 30'** précises (heure locale de Kinshasa).

Les offres des soumissionnaires seront accompagnées d'un prospectus qui renseigne sur les spécifications techniques des matériels et équipements informatiques proposés.

Le présent marché est à **trois lots divisibles.**

La demande de cotation en version MS-Word peut être obtenue sur simple demande écrite adressée à procurement@sanru.org.

Votre offre sera adressée à M. le Directeur Exécutif de SANRU ASBL sous pli fermé, avec la mention « Demande de Cotation N°066/SANRU/FM/GC7/COVID-19 & RSS/2025 : « **Acquisition des matériels, équipements et accessoires informatiques pour le compte du Projet COVID-19 & RSS de SANRU ASBL**».

Les offres doivent être accompagnées des prospectus des matériels, équipements et accessoires informatiques proposés qui seront déposés au Bureau SANRU ASBL, situé au N°149 A/B, Boulevard du 30 juin à Kinshasa - Gombe en République Démocratique du Congo.

Le lieu de livraison est : Dans nos entrepôts situés dans la Ville province de Kinshasa.

Les offres reliées saisis à l'ordinateur seront présentées de la manière suivante :

- 1) Lettre de soumission
- 2) Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ) + délai de livraison
- 3) Documents Légaux du Fournisseur
- 4) Reference Bancaire
- 5) Prospectus et/ou fiches techniques des matériels et équipements informatiques ayant les spécifications techniques reprises dans la présente DC
- 6) Preuves des marchés similaires déjà exécutés.

Les offres seront déposées au siège de SANRU asbl sis 149 A/B, Boulevard du 30 Juin à Kinshasa/Gombe. Elles seront obligatoirement accompagnées des documents prouvant de l'existence légale du fournisseur. Il s'agira au minimum de l'Identification Nationale, du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier « RCCM », et coordonnées bancaires ;

Les offres remises hors délai et celles non accompagnées des documents prouvant l'existence légale du soumissionnaire seront rejetées (a priori).

Les éclaircissements éventuels sont à demander à travers l'adresse : procurement@sanru.org , trois jours avant la date limite de dépôt des soumissions, soit au plus tard le **20 octobre 2025**.

En cas d'égalité parfaite qualité/coût, les délais de livraison affichés par les soumissionnaires permettront de les départager.

A cet effet, vous trouverez en annexe, le bordereau descriptif et quantitatif des matériels, équipements et accessoires informatiques à livrer. Nous vous demandons de bien vouloir compléter le bordereau de prix en donnant votre meilleure proposition de prix en dollars américains et nous le retourner au plus tard le **23 octobre 2025 à 13 heures** précises (heure de Kinshasa).

La demande de cotation complète en langue française peut être obtenue à l'adresse de SANRU ASBL mentionné ci-dessous, en version électronique, sur simple demande écrite, à l'adresse courriel : procurement@sanru.org .

A. CRITERES DE QUALIFICATION ET DE SELECTION

I. EVALUATION ADMINISTRATIVE

Cette évaluation consistera à vérifier les documents prouvant l'existence légale du fournisseur. Il s'agira au minimum de :

1. Identification Nationale ;
2. Registre de Commerce et de Crédit Mobilier « RCCM » ;
3. Prospectus et /ou fiches techniques des matériels et équipements informatiques proposés ;
4. Coordonnées bancaires au nom de l'établissement soumissionnaire.

II. EVALUATION TECHNIQUE

Après l'examen relatif à la complétude du dossier, la Commission *d'évaluation analysera les prospectus ou fiches techniques des matériels et équipements informatiques dont les caractéristiques doivent correspondre aux spécifications techniques reprises dans la demande de cotation.*

Le soumissionnaire présentera aussi la preuve de réalisation de trois (3) marchés *similaires portant sur les matériels et équipements informatiques réalisé entre 2022 et 2025. Les preuves attendues sont les contrats, les PV de réception conforme, les références des clients pour vérification des informations fournies.*

La commission d'évaluation se réserve le droit de contacter les soumissionnaires afin de leur demander des clarifications à travers le service « *Procurement* » concernant leurs offres ainsi que des photos et/ou des documents supplémentaires permettant de vérifier les informations incluses dans leurs offres.

III. EVALUATION FINANCIERE

Seuls les soumissionnaires dont les offres auront satisfait à l'ensemble des critères techniques ci-haut énumérés seront admises à l'évaluation financière. L'évaluation financière consistera à la comparaison des coûts proposés par les soumissionnaires dont les offres auront été jugées administrativement et techniquement conformes.

En cas d'égalité parfaite qualité/coût, les délais d'exécution proposés par les soumissionnaires permettront de les départager.

Les offres remises hors délai et celles non accompagnées des documents prouvant l'existence légale du soumissionnaire seront rejetées (a priori).

Les éclaircissements éventuels sont à demander à travers l'adresse procurement de SANRU ASBL : procurement@sanru.org

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Dr NGOMA MIEZI KINTAUDI, MPH, Ph.D

Directeur Exécutif

IV. Bordereau Descriptif et Quantitatif

DESCRIPTION	QUANTITE (Q)	Coût Unitaire* (Hors Taxe) (en USD)	Coût Total (CT) (en USD)	Délai en livraison** (en jour)
LOT 1 : EQUIPEMENTS - IMPRIMANTES ET CONSOMMABLES				
Imprimantes / consommables	16			
Imprimante pour étiquetage	15			
Scanner pour étiquette d'échantillon	15			
Cartouche des étiquettes	18			
Acquisition PC all in one pour la DLS	2			
Ordinateur portable pour automate	34			
Souris	6			
Tapis souris	6			
Clavier - souris sans-fil Combo	18			
Onduleur serveur sites (UPS)	18			
Onduleur serveur national (UPS)	17			
Disque dur extérieur capacité : 2 TB	80			
Modem 4G LTE	2			
LOT 2 : KITS D'INSTALLATION – RACK – SWITCH - CABLES				
Adaptateurs RS232 ↔ USB/Ethernet	16			
Convertisseurs spécifiques m2000	15			
Multi-prise filtrée	35			
Switch Ethernet	17			
Câbles Ethernet Cat6, RJ45	80			
Serial Cable RS232/RS485	20			
RS232 Serial câble	20			
USB Serial Cable RS232/RS485 Adapter	20			
Rack mural	1			
Câbles AC pour serveurs	18			
Câbles interconnexion	Selon nb équipements			
LOT 3 : ECRAN DE VISUALIATION DES DONNEES				
Écran	18			
Smart TV (Écran)	2			
Vidéo projecteur	15			

N.B : Lieu de livraison : Entrepôt AGL (ex-BOLLORE) Kingabwa

V. SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Désignations	Spécifications techniques et Valeurs
Ecran	Taille de l'écran : 23.8 pouces Résolution : 1920 x 1080 (Full HD) Type de dalle : IPS Luminosité : 250 cd/m ² Contraste : 1000:1 Temps de réponse : 5 ms (GTG) Angles de vision : 178° horizontal, 178° vertical Ports : HDMI, VGA, DisplayPort Technologies : Low Blue Light, Anti-glare Montage mural : Compatible VESA (100 x 100 mm)
Câbles AC pour serveurs	Tension nominale : 250 V AC, fréquence : 50/60 Hz, courant nominal : C13 jusqu'à 10 A / C19 jusqu'à 16–20 A, conducteurs en cuivre multibrins, section : C13 3x1,0– 1,5 mm ² / C19 3x1,5–2,5 mm ² , isolation en PVC ou LSZH, gaine résistante à l'abrasion et à la chaleur, longueurs disponibles 1 à 5 m, couleurs noires ou autres pour identification, normes IEC 60320, CE/ENEC, UL/CSA, conformité RoHS et REACH.
Clavier - souris sans-fil Combo	Type : Combo clavier-souris sans fil Connectivité : Récepteur USB 2.4 GHz Portée sans fil : Jusqu'à 10 mètres Compatibilité : Windows 7, 8, 10 ou version ultérieure, Chrome OS Alimentation clavier : 2 piles AAA (jusqu'à 36 mois d'autonomie) Alimentation souris : 1 pile AA (jusqu'à 12 mois d'autonomie) Disposition du clavier : AZERTY (français) Touches multimédia : 8 touches de raccourci Résistance aux éclaboussures : Oui Dimensions du clavier : 442 mm x 149 mm x 18 mm Poids du clavier : 498 g Dimensions de la souris : 99 mm x 60 mm x 39 mm Poids de la souris : 75 g Type de capteur de la souris : Optique Résolution du capteur : 1000 DPI
Onduleur serveur sites (UPS)	Puissance nominale : 2200 VA / 1980 Watts Type de sortie : Sinusoïdale pure Type de batterie : Batteries internes au plomb-acide scellées (VRLA) ou lithium-ion Nombre de prises de sortie : 4 à 6 prises IEC ou prises françaises Tension d'entrée : 220V – 240V AC Tension de sortie : 220V – 240V AC Fréquence : 50/60 Hz (détection automatique)

Désignations	Spécifications techniques et Valeurs
	Type d'onduleur : Ligne interactive ou double conversion (online) Interface de gestion : Port USB / RS232 + logiciel de monitoring (SNMP en option) Écran LCD : affichage de l'état, charge, autonomie, etc. Température de fonctionnement 0°C à 40°C
Onduleur serveur national (UPS)	3000 VA min., autonomie ≥ 1 h
Modem 4G LTE	Compatible multi-opérateurs RDC, SIM slot, antenne externe possible
Rack mural	Format : 19 pouces – 9U Dimensions externes : Largeur : 600 mm Profondeur : 450 mm Hauteur : 500 mm Poids : Environ 17,2 kg Type de montage : Mural Structure : Triple section, acier robuste Porte avant : Verre trempé Réversible avec ouverture à 180° Serrure à clé pour sécurité Panneaux latéraux : Amovibles Verrouillables (clés fournies) Gestion des câbles : 2 entrées de câbles à l'arrière (haut et bas) Ouvertures prédécoupées en bas et sur le toit pour passage de câbles Ventilation : Emplacement prévu pour 2 ventilateurs Ouvertures pour circulation d'air
Switch Ethernet	Type d'appareil : Switch Ethernet Layer 3 (support du routage IP et inter-VLAN) Ports : 8 × 10/100/1000 Mbps RJ-45 (Gigabit Ethernet) 2 × uplinks Combo (SFP/ RJ-45 cuivre) Capacité de commutation : 20 Gbps Taux de transfert : 41,7 Mpps Mémoire flash / DRAM : 256 MB / 512 MB Adresse MAC : Table de 16 K entrées Alimentation : Interne, secteur AC 100–240 V, 50/60 Hz Consommation < 50 W Option PoE+ (jusqu'à 240 W budget total)
Câbles Ethernet Cat6, RJ45	2 m, Cat6 certifiés, pour connecter PC DataToCare au Switch et au Lantronix

Désignations	Spécifications techniques et Valeurs
Ordinateur portable pour automate	Processeur : Intel Core i5, 2GHz, (11 ^e génération ou plus récent) / AMD Ryzen 3 Mémoire (RAM) : 16 Go DDR4 Stockage : SSD 1To Système d'exploitation : Windows 11 Pro avec licence d'activation Écran : 13,5 pouces, résolution Full HD (1920×1080) Clavier : AZERTY avec light Ports : HDMI, minimum 2 ports type C, un port Ethernet intégré ou un adaptateur USB-Ethernet Carte Wifi intégré
Souris sans fils	Autonomie : rechargeable Technologie Bluetooth ou wifi
Tapis souris	Zone imprimable : 23×19 cm
Adaptateurs RS232 ↔ USB/Ethernet	Compatible automates Abbott m2000, Sysmex, GeneXpert, Truenat
Convertisseurs spécifiques Abbott m2000	Model Name/Number : m2000rt Width : 34 cm (13.4 in.) Height : 49 cm (19.3 in.) Brand Abbott Molecular List Number 9K1501 Depth 48 cm (17.8 in.) Weight 34.1 kg (75.2 lbs) Power Source 100-240 V
Serial Cable RS232/RS485	Pour connecter Lantronix et machine Abbott - Male et Female
RS232 Serial câble	Pour connecter machine Abbott - Female / Female
USB Serial Cable RS232/RS485 Adapter	Pour connecter PC DataToCare (USB) et câble Abbott (RS232) - USB Male / RS232 Male
Disque de stockage extérieur	Stockage (Go) : SSD 2To Connecteur type C
Câbles interconnexion <i>Sysmex</i>	Entrée côté analyseur : RS232, connecteur DB9 mâle (standard Sysmex). Sortie côté réseau : Ethernet RJ45 femelle (catégorie 5e ou supérieure). Fonction : Conversion signal série RS232 vers TCP/IP DB9 mâle (RS232) – blindé, contacts dorés. RJ45 femelle – blindée, compatible 10/100 Mbps. Norme EIA/TIA-568B pour câblage Ethernet. Alimentation : auto-alimentée via port série ou alimentation externe 5 VDC (selon modèle). Taux de transfert côté RS232 : configurable, de 1 200 à 115 200 bps. Longueur de câble : 1,5 m (personnalisable 0,5 – 3 m). Diamètre extérieur : 5,5 mm (±0,2 mm). Gaine : PVC ignifugé, résistant à l'abrasion et aux produits de laboratoire (alcool, désinfectant). Blindage : double tresse cuivre + feuille d'aluminium.

Désignations	Spécifications techniques et Valeurs
Multiprise filtrée	10 mètres, 6 prises, protection surtension
Acquisition PC all in one pour la DLS	<p>Processeur : Intel Core i5 ou i7 de 12e génération (ou équivalent AMD Ryzen 5/7)</p> <p>Mémoire vive (RAM) : 16 Go DDR4 ou DDR5</p> <p>Stockage : SSD NVMe de 1 To minimum</p> <p>Écran : 24 pouces interactif (tactile capacitif multipoint, résolution Full HD ou supérieure)</p> <p>Carte graphique : Intégrée (Intel Iris Xe / AMD Radeon) ou dédiée selon les besoins</p> <p>Système d'exploitation : Windows 11 Professionnel préinstallé</p> <p>Clavier et souris : Sans fil, format AZERTY, connectivité Bluetooth ou USB</p> <p>Connectivité réseau : Ethernet Gigabit, Wi-Fi 6 (802.11ax), Bluetooth 5.2</p> <p>Ports :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 × USB Type-C 3 × USB 3.2 Gen 1 1 × HDMI (sortie) 1 × RJ45 Ethernet 1 × prise casque/micro combo <p>Webcam : Intégrée, résolution HD ou supérieure avec micro stéréo</p> <p>Audio : Haut-parleurs stéréo intégrés</p> <p>Dimensions : Environ 54 × 40 × 20 cm</p>
Smart Tv (Écran)	<p>Type d'écran : LED ou QLED interactif</p> <p>Taille de l'écran : 75 pouces</p> <p>Résolution : Full HD (1920 × 1080) ou supérieure (recommandé : 4K UHD pour cette taille)</p> <p>Système d'exploitation : Android TV OS (compatible avec les applications Google Play)</p> <p>Connectivité sans fil : Wi-Fi (802.11ac ou Wi-Fi 6), Bluetooth 5.0 ou supérieur</p> <p>Connectivité filaire : Ethernet (LAN RJ45)</p> <p>Ports disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> 3 × HDMI (dont 1 ARC) 2 × USB 2.0 ou 3.0 1 × sortie audio optique 1 × prise casque (jack 3.5 mm) <p>Audio : Haut-parleurs stéréo intégrés (20W ou plus), compatible Dolby Audio</p> <p>Fonctionnalités intelligentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Assistant vocal intégré (Google Assistant ou Alexa) Chromecast intégré Contrôle via smartphone/tablette Miroir d'écran (screen mirroring) <p>Support de formats vidéo : MPEG, MP4, AVI, MKV, etc.</p>

Désignations	Spécifications techniques et Valeurs
	<p>Support de formats audio : MP3, AAC, FLAC, etc. Montage : Pieds inclus + compatible VESA pour fixation murale Dimensions approximatives : 167 × 96 × 8 cm (sans pied)</p>
Vidéo projecteur	<p>Vidéoprojecteur professionnel à technologie 3LCD Résolution : XGA (1024 × 768 pixels) Luminosité : 3600 Lumens Projection d'une image jusqu'à 350 pouces Lampe avec durée de vie jusqu'à 12 000 heures (mode Eco) Zoom 1.35x, correction keystone H/V +/-30° Entrées : HDMI + VGA Haut-parleur 2 Watts intégré</p>
Imprimante photocopieuse professionnel	<p>Fonctions principales : Impression, copie, numérisation (scan) Technologie d'impression : Laser ou jet d'encre (selon le besoin bureautique ou graphique) Vitesse d'impression : 25 à 40 pages par minute (ppm) en noir et blanc / couleur Résolution d'impression : Jusqu'à 1200 × 1200 dpi Écran de commande : Écran tactile couleur, minimum 4,3 pouces, interface intuitive Connectivité : USB 2.0 Ethernet (RJ45) Wi-Fi (802.11n ou supérieur) Bluetooth 4.0 ou supérieur Interfaces supplémentaires : 1 × Foreign Interface (pour intégration avec des systèmes tiers) 1 × Hardware Integration Pocket (HIP) pour modules de sécurité ou lecteurs de badge 2 × ports USB internes pour extensions ou stockage 1 × module Fax intégré Gestion du papier : 2 bacs à papier standards (capacité totale de 500 à 1000 feuilles) Bac multifonction pour formats spéciaux (enveloppes, étiquettes, etc.) Impression recto-verso automatique (duplex) Formats pris en charge : A4, A5, A6, B5, enveloppes, formats personnalisés</p>
Imprimante pour étiquetage	<p>Vitesse d'impression : jusqu'à 356 mm/sec (14 po/sec) Résolution d'impression : 203, 300, 600 dpi Largeur d'impression : jusqu'à 104 mm (4.09 pouces) Mémoire : 1 go de ram, 2 go de mémoire flash Connectivité : USB 2.0, rs-232, gigabit Ethernet, Bluetooth 4.0, Wi-Fi en option Les types de médias : continu, découpé, encoche, marque noire</p>

Désignations	Spécifications techniques et Valeurs
	<p>Largeur de l'étiquette : 20 - 114 mm (0.79 - 4.5 po) Diamètre du rouleau : 203 mm (8 in.) Prise en charge RFID : UHF EPC GEN 2 v2, ISO/IEC 18000-63</p>
Scanner pour étiquette d'échantillon	<p>Type : 2D, Configuration portatif, à réseau sans fil; datalogic Capacité 1D/2D : codes-barres linéaires et les codes QR. Vitesse : 100 ips est nécessaire pour les flux de travail rapides. Connectivité : Les interfaces USB et RS232</p>
Cartouche des étiquettes	<p>Référence : DYMO 1738595 Dimensions des étiquettes : 3/4" x 2-1/2" (19 mm x 64 mm) Nombre d'étiquettes par rouleau : 450 Type d'adhésif : Permanent Couleur : Blanc brillant avec revêtement supérieur (top coated) Matériau : Sans BPA, papier thermique direct Compatibilité imprimantes : DYMO LabelWriter 400, 400 Turbo, 400 Twin Turbo DYMO LabelWriter 450, 450 Turbo, 450 Twin Turbo, 450 Duo DYMO LabelWriter 400 Duo, EL60, 320 CoStar XL+, BC+, SE Series, ASCII Series DYMO Wireless LabelWriter (modèles 2002150, 1981698) Non compatible avec DYMO LabelWriter 5 Series, 5XL, 550, 550 Turbo</p>

N.B : Toute référence à une marque ou un modèle est à compléter avec la mention "OU EQUIVALENT" dans les spécifications techniques.

VI - Modèle de lettre de cotation

Lettre de Cotation

Date: _____

Demande de Cotations N° DC N°066/SANRU/FM/GC7/COVID-19 & RSS/2025

A: *[nom et adresse du Client]*

Mesdames, Mesdames,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotations dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de vous fournir les **matériels, équipements et accessoires informatiques** ayant les caractéristiques décrites dans la demande de cotation (cfr point V de la DC):

Conformément à la Demande de Cotation et pour la somme de *[prix total de l'offre en chiffres et en lettres]* ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à fournir les **matériels, équipements et accessoires informatiques** suivants les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours calendaires à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotations ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Le _____ jour de _____ 2025.

[Signature]

[Titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de: _____

VII - Lettre de Marché

Modèle de contrat

Entre

SANRU asbl, située au N° 149 A/B, Boulevard du 30 Juin, Commune de la Gombe, Ville de Kinshasa, République Démocratique du Congo, représentée par le **Dr NGOMA MIEZI KINTAUDI, MPH, PhD, Directeur Exécutif** (ci-après désignée comme « Le Client ») d'une part ;

ET

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx, situé au N° x, xxxxxxxxxxxxxxxx , xxxxxxxxxxxxxxxx, R.D Congo, Téléphone xxxxxxxxxxxxxx; représenté par xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

ATTENDU QUE SANRU a lancé une demande de cotation pour l'acquisition les **matériels, équipements et accessoires informatiques** pour le compte de SANRU Asbl a accepté l'offre du Fournisseur aux coûts de \$ USD en Hors taxe, ci-après dénommé le « montant du Marché »

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIVIT :

1. Dans ce Marché, les mots et expressions auront le même sens que celui qui leur est respectivement donné dans les clauses du Marché auxquelles il est fait référence.
2. Les documents ci-après sont réputés faire partie intégrante du Marché et être lus et interprétés à ce titre :
 1. Le présent Contrat ;
 2. La Notification d'attribution du Marché adressée au fournisseur par le client ;
 3. L'offre et le Bordereau de prix présenté par le soumissionnaire re et évaluée ;
 4. Le Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, et instructions aux soumissionnaires ;
3. Le présent contrat est conclu pour la période allant de la signature du contrat au **31 décembre 2025** et les prix unitaires, tels que repris dans l'offre de l'adjudicataire, sont invariables pendant toute la durée du contrat.
4. Le présent Contrat prévaudra sur toute autre pièce constitutive du Marché. En cas de différence entre les pièces constitutives du Marché, ces pièces prévaudront dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.
5. En contrepartie des paiements que le Client doit effectuer au bénéfice du Fournisseur, comme cela est indiqué ci-après, le Fournisseur convient avec le Client, par les présentes, de livrer les **matériels, équipements et accessoires informatiques** et de réaliser les Services connexes et de remédier aux défauts de ces Fournitures et Services connexes conformément à tous égards aux dispositions du Marché.

6. Le Client convient par la présente de payer au Fournisseur, en contrepartie des Fournitures et Services connexes, le montant du Marché, ou tout autre montant dû au titre du Marché, et ce, aux échéances et de la façon prescrites par le Marché.

Le règlement sera effectué comme suit :

- a) Les paiements interviendront dans les 30 jours maximum après livraison des les **matériels, équipements et accessoires informatiques** suivant, la réception et la certification de la facture originale, du PV de réception des fournitures ayant les informations reprises dans le bon de commande SANRU, jugé conformes (quantité, prix et qualité) par le Client.

La facture doit être accompagnée du PV de réception, du Bon de livraison, de la copie du bon de commande et du contrat signé.

- b) Les paiements seront effectués par voie bancaire suivant les coordonnées ci-dessous :

Compte bancaire dans lequel les fonds lui seront versés.

- Propriétaire du compte : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
- Titre du compte : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
- Numéro du compte : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
- Nom de la Banque : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

7. De la Résiliation :

Le client peut, sans préjudice des autres recours qu’il détient en cas de rupture de marché, notifier par écrit au Fournisseur la résiliation pour non-exécution de la totalité ou d’une partie du Marché :

- Si le Fournisseur manque à livrer l’un ou l’ensemble des les **matériels, équipements et accessoires informatiques** dans les délais spécifiés dans le contrat ou dans les délais prolongés par le client ;
- Si le Fournisseur manque à exécuter toute autre obligation au titre de ce contrat ; ou
- Si le Fournisseur, de l’avis du client, s’est livré à des pratiques de fraude ou de corruption, au stade de sa sélection ou lors de l’exécution du présent contrat.
- Au cas où le client résilie tout ou partie du contrat, le client peut acquérir, aux conditions et de la façon qui lui paraissent convenables, des Fournitures ou des Services connexes semblables à ceux non reçus ou non exécutés et le Fournisseur sera responsable envers la cliente de tout coût supplémentaire qui en résulterait. Toutefois, le Prestataire continuera à exécuter le contrat dans la mesure où il n’est pas résilié.
- Le Client prendra livraison, aux prix et aux conditions du contrat, des Fournitures terminées et prêtes à être expédiées dans les sept (7) jours suivant la réception par le Fournisseur de l’avis de résiliation. S’agissant des autres fournitures restantes, la cliente peut décider :

1. De faire terminer et livrer toute partie de ces fournitures aux prix et conditions du contrat ; et/ou
2. D'annuler le reste et de payer au Fournisseur un montant convenu au titre des Fournitures et des Services connexes partiellement terminés et des matériaux que le Fournisseur s'est déjà procuré.

8. De la Force majeure

Le Fournisseur ne sera pas exposé à la saisie de sa garantie de bonne exécution, à des pénalités ou à la résiliation du contrat pour non-exécution si, et dans la mesure où, son retard ou tout autre manquement dans l'exécution des obligations qui lui incombent au titre du contrat est dû à un cas de Force majeure.

Aux fins de la présente Clause, l'expression « Force majeure » désigne un événement échappant au contrôle du Fournisseur, qui n'est pas attribuable à sa faute ou à sa négligence, qui est imprévisible et inévitable. De tels événements peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, les guerres et révolutions, incendies, inondations, épidémies, mesures de quarantaine et d'embargo sur le fret.

En cas de Force majeure, le Fournisseur notifiera sans délai par écrit à la cliente, l'existence de celle-ci et ses motifs. Sous réserve d'instructions contraires, par écrit de la cliente, le Fournisseur continuera à remplir ses obligations contractuelles dans la mesure du possible, et s'efforcera de continuer à remplir les obligations dont l'exécution n'est pas entravée par le cas de Force majeure.

Si l'exécution du contrat est largement empêchée, entravée ou retardée pour une seule période de plus de soixante (60) jours ou une durée cumulée de plus de cent vingt (120) jours en raison d'un ou de plusieurs événements de Force Majeure pendant l'exécution du Marché, les Parties tenteront d'élaborer une solution mutuellement satisfaisante, à défaut de quoi l'une ou l'autre Partie peut résilier le contrat par notification à l'autre Partie. Dès lors, le fournisseur éditera alors une facture finale proportionnelle aux fournitures livrées qui sera réglée dans les meilleurs délais par le client par quelque moyen possible.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Contrat ont établi et signé le présent contrat conformément aux lois en vigueur en République Démocratique du Congo, aux jours, mois et année ci-dessus.

Fait à en deux exemplaires originaux, le xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx.

Signé par **Dr NGOMA MIEZI KINTAUDI, MPH, PhD, Directeur Exécutif** (pour SANRU)

Signé par xx (pour le Fournisseur)

